



david kary
enseignements

L'abomination de la désolation

1 - Introduction.....	2
2 - Nous sommes tous l'abomination de quelqu'un.....	3
3 - L'abomination dans la nouvelle alliance.....	4
4 - L'abomination du dévastateur.....	6
a) Abomination.....	6
b) Désolation / dévastateur.....	7
b.1) Pour Daniel.....	7
b.2) Pour Jésus.....	8
c) L'addition de Daniel et de Jésus.....	8
Particularité : Les animaux.....	11
a) Les animaux terrestres.....	11
b) Les autres animaux.....	11
Particularité : La sexualité.....	13
Particularité : Les faux dieux.....	16
Divers.....	19
Les choses que l'Eternel a en abomination.....	21

1 - INTRODUCTION.

Dans ces temps de la fin, certains passages attirent plus la lumière que d'autres. Une expression en particulier est l'origine de bien des conjectures. Le comprendre exactement ne peut se faire qu'au temps voulu, mais ça n'empêche pas de nombreuses théories la concernant de voir le jour. Certaines sincères, d'autres plus loufoques pour ne pas le dire autrement. L'expression en question est : *l'abomination de la désolation*, qui est cité par Jésus (Matthieu 24.15*), en référence au livre de Daniel (Daniel 11.31*) (Daniel 12.11*).

Le problème de cette expression est double, nous ne connaissons pas plus le sens exact du mot 'abomination' que celui du mot 'désolation'. Nous avons des dictionnaires qui peuvent nous aider, mais ils ont leurs limites lorsque ce que l'on cherche concerne la compréhension de la pensée de Dieu. Si le terme 'désolation' sera assez simple à comprendre, par contre celui de 'abomination' nécessite plus d'attention.

* Versets utilisés :

○ Daniel 11.31 : *Des troupes se présenteront sur son ordre; elles profaneront le sanctuaire, la forteresse, elles feront cesser le sacrifice perpétuel, et dresseront l'abomination (Shiqquwts) du dévastateur.*

○ Daniel 12.11 : *Depuis le temps où cessera le sacrifice perpétuel, et où sera dressée l'abomination (Shiqquwts) du dévastateur, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours.*

○ Matthieu 24.15 : *C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint, -que celui qui lit fasse attention !*

2 - NOUS SOMMES TOUS L'ABOMINATION DE QUELQU'UN.

Le terme d'abomination est particulièrement mal compris. Il est bien plus neutre que ce qu'on imagine. Dans la réalité, ce que nous montre la Parole de Dieu est que nous sommes tous l'abomination de quelqu'un. Rien n'est universellement une abomination. Si un crime vous fait particulièrement horreur, c'est par définition une abomination pour vous, puisqu'une abomination est quelque chose qui fait horreur. Cependant, ce même crime dans les yeux du criminel ne sera pas vu de la sorte.

N'oublions pas ce que nous apprenons dans le livre de la Genèse, alors que les Hébreux sont encore en Egypte.

● Genèse 43.32 : *On servit Joseph à part, et ses frères à part ; les Égyptiens qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part, car les Égyptiens ne pouvaient pas manger avec les Hébreux, parce que c'est à leurs yeux une abomination (Tow`ebah).*

● Genèse 46.34 : *Quelle est votre occupation ? vous répondrez : Tes serviteurs ont élevé des troupeaux, depuis notre jeunesse jusqu'à présent, nous et nos pères. De cette manière, vous habitez dans le pays de Gosen, car tous les bergers sont en abomination (Tow`ebah) aux Égyptiens.*

Cette particularité étant confirmée dans le livre de l'Exode :

● Exode 8.26 : *Moïse répondit: Il n'est point convenable de faire ainsi ; car nous offririons à l'Éternel, notre Dieu, des sacrifices qui sont en abomination aux Égyptiens. Et si nous offrons, sous leurs yeux, des sacrifices qui sont en abomination (Tow`ebah) aux Égyptiens, ne nous lapideront-ils pas ?*

La notion d'abomination est donc universelle, tout peut être une abomination dans les yeux de quelqu'un, et ce qui nous paraît saint, est une abomination pour celui qui ne l'est pas. Le livre des Proverbes étend cette compréhension en lui donnant une dimension si particulière qu'elle semble annoncer le ministère de Jésus : *L'homme inique est en abomination aux justes, Et celui dont la voie est droite est en abomination aux méchants* (Proverbes 29.27).

La notion d'abomination est donc particulière en ce qu'en réalité, elle n'est pas spécifique aux croyants et à leur perception des choses. C'est simplement la manière dont Dieu parle de ce qui lui fait horreur. Ce qui nous intéresse cependant ne concerne que ce qui est une abomination pour l'Eternel.

Autres versets nous désignant comme des abominations :

● Psaumes 88.9 : *Tu as éloigné de moi mes amis, Tu m'as rendu pour eux un objet d'horreur ; Je suis enfermé et je ne puis sortir.*

● Proverbes 13.19 : *Un désir accompli est doux à l'âme, Mais s'éloigner du mal fait horreur aux insensés.*

● Amos 5.10 : *Ils haïssent celui qui les reprend à la porte, Et ils ont en horreur celui qui parle sincèrement.*

3 - L'ABOMINATION DANS LA NOUVELLE ALLIANCE.

Il y a quelque chose de très particulier. L'ancienne alliance est parsemée d'exemples d'abominations diverses. Elles sont très nombreuses et j'en ai relevé quelques-unes en annexe. Pourtant, lorsqu'on en vient à lire la nouvelle alliance, cette notion à presque entièrement disparue. Le mot n'est présent que 7 fois. Deux fois pour parler de l'abomination de la désolation (Matthieu 24.15-18*) (Marc 13.14*), 4 fois dans le livre de l'Apocalypse (Apocalypse 17.4*) (Apocalypse 17.5*) (Apocalypse 21.8*) (Apocalypse 21.27*) et finalement dans l'évangile selon Luc (Luc 16.15).

On se trouve en réalité dans la même situation que pour Baal et Mammon, alors que Baal, omniprésent dans l'ancienne alliance devient plus discret dans la nouvelle, étant en réalité remplacé par Mammon, nouvelle expression du cœur de l'homme.

Parmi ces sept versets, le seul qui nous apprenne réellement quelque chose concernant ce que cela peut bien être devenu d'un point de vue général est celui de l'évangile selon Luc. *Jésus leur dit : Vous, vous cherchez à paraître justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs ; car ce qui est élevé parmi les hommes est une abomination devant Dieu* (Luc 16.15). Ca se réfère à ce que Dieu seul doit être élevé, et personne d'autre. Déjà dans l'ancienne alliance, lorsque le peuple s'éloignait de l'Eternel, il allait adorer des faux dieux sur les lieux élevés. L'altitude a toujours représenté la dominance spirituelle, raison pour laquelle le livre des psaumes nous dit : *L'Éternel est élevé au-dessus de toutes les nations, sa gloire est au-dessus des cieux* (Psaumes 113.4), ce qui est également affirmé à plusieurs reprises par Esaïe : *L'Éternel est élevé, car il habite en haut* (Esaïe 33.5). Tout cela se trouve évidemment résumé dans l'une des appellations en El, le Dieu Très-Haut (EL-ELION).

Cependant les choses ne sont toujours pas suffisamment claires, et c'est le livre du Deutéronome qui va nous donner la définition exacte de ce qui est une abomination aux yeux de l'Eternel.

⊙ Deutéronome 25.13-16 : *Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de poids, un gros et un petit. 14 Tu n'auras point dans ta maison deux sortes d'épha, un grand et un petit. 15 Tu auras un poids exact et juste, tu auras un épha exact et juste, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. 16 Car quiconque fait ces choses, quiconque commet une iniquité, est en abomination* (Tow`ebah) *à l'Éternel, ton Dieu.*

En d'autres termes, tout péché est une abomination aux yeux de l'Eternel. Certains nous semblent plus graves que d'autres, mais aux yeux de Dieu cela ne fait pas de différences, ce sont des abominations. Ensuite, le fait de FAIRE une abomination (Tow`ebah) nous fait devenir une abomination (Shiqquwts/Shaqats), ce que Jean nous confirme dans la nouvelle alliance et que je préciserai plus tard.

* Les autres versets sur l'abomination dans la nouvelle alliance :

⊙ Matthieu 24.15-18 : *C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint, - que celui qui lit fasse attention ! - 16 alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes ; 17 que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour prendre ce qui est dans sa maison ; 18 et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière pour prendre son manteau.*

⊙ Marc 13.14 : *Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation établie là où elle ne doit pas être, - que celui qui lit fasse attention, - alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes ;*

- ⊙ Apocalypse 17.4 : Cette femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles. Elle tenait dans sa main une coupe d'or, remplie d'abominations et des impuretés de sa prostitution.
- ⊙ Apocalypse 17.5 : Sur son front était écrit un nom, un mystère : Babylone la grande, la mère des impudiques et des abominations de la terre.
- ⊙ Apocalypse 21.8 : Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort.
- ⊙ Apocalypse 21.27 : Il n'entrera chez elle rien de souillé, ni personne qui se livre à l'abomination et au mensonge; il n'entrera que ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'agneau.

4 - L'ABOMINATION DU DÉVASTATEUR.

La première chose intéressante tient dans les propos de Jésus. Il parle de "désolation", alors que Daniel parle de "dévastateur". Or, si Jésus ne cite pas le prophète, il y fait directement référence. Donc la "dévastation" dont parle Jésus n'est pas la même chose que le "dévastateur" de Daniel. C'en est un descriptif. Quoi que soit le dévastateur de Daniel, la désolation dont parle Jésus en est un éclaircissement, pas un parallèle.

a) Abomination.

La manière dont les traducteurs ont traduit "abomination" est très particulière. Tout d'abord, nous avons l'abomination mais en parlant de comportement, qui se dit "Tow`ebah". Ensuite, nous avons l'abomination mais en parlant d'une représentation/statue, qui se dit alors "Shiquwts". Cependant, "Shiquwts" se traduit par "idole" lorsque la phrase contient déjà "Tow`ebah", pour éviter la répétition du mot abomination/abominable.

ex : Jérémie 16.18 : *Je leur donnerai d'abord le double salaire de leur iniquité et de leur péché, Parce qu'ils ont profané mon pays, Parce qu'ils ont rempli mon héritage Des cadavres de leurs idoles (Shiquwts) et de leurs abominations (Tow`ebah).*

+ (Ezéchiel 5.11) (Ezéchiel 7.20) (Ezéchiel 11.18) (Ezéchiel 11.21)

Donc dans ce verset, Jérémie nous parle de leurs abominations/statues (Shiquwts) et de leurs abominations/comportements (Tow`ebah), et pour éviter la redondance, les traducteurs ont changé abominations/statues (Shiquwts) par "*idoles*". Cependant, cela crée un autre problème dès lors que le mot "idole" est déjà présent dans la phrase. Dans ce cas nous avons ce qui suit :

ex : Deutéronome 29.17 : *Vous avez vu leurs abominations (Shiquwts) et leurs idoles (Gilluwl), le bois et la pierre, l'argent et l'or, qui sont chez elles.*

Le problème peut prendre de l'ampleur lorsque les idoles en elles-mêmes sont abominables :

ex : Ezéchiel 16.36 : *Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Parce que tes trésors ont été dissipés, et que ta nudité a été découverte dans tes prostitutions avec tes amants et avec toutes tes abominables (Tow`ebah) idoles (Gilluwl), et à cause du sang de tes enfants que tu leur as donnés,*

La partie concernant le mot "idole" n'a pas réellement de conséquence dans la Parole. Par contre, l'utilisation d'un seul mot pour traduire autant la statue que le comportement qu'elle induit en a très clairement. Ainsi, si l'on parle de l'abomination des Sidoniens, nous n'avons pas de moyen en français pour savoir si cela parle de leurs comportements ou spécifiquement de la statue de leur dieu. Pourtant s'il y a un lien, il est évident qu'il y a une différence.

Dans la réalité, "Tow`ebah" et "Shiquwts" parlent presque de la même chose. En français on pourrait essayer de le représenter de la sorte, si j'écris : Je suis fatigué, cela signifie que je suis un homme et que, justement, je suis fatigué. Maintenant, si j'écris : je suis fatiguée, ça ne porte qu'une différence génétique. Ce qui est dit est identique, ce qui est sous-entendu porte une variation. Lorsqu'on en vient au mot "abomination", la différence ne se situe pas dans la compréhension du

mot, dans tous les cas cela parle de ce que l'Eternel a en horreur. Par contre, "Tow`ebah" parle d'un comportement sans rapport avec un culte, ou l'adoration d'une quelconque représentation. Ce que représente par contre 'Shaqats' (origine du mot « Shiquwts ») et ses variations.

Cette particularité étant mise en avant, il faut encore noter deux choses :

La notion de représentation n'est pas obligatoirement celle d'une statue. C'est plus une manière de déterminer une chose au-delà d'un acte. Par exemple, les différentes énumérations des animaux que les Hébreux devaient regarder comme impurs sont qualifiées d'abominables, et c'est le mot qui parle de représentation. Cela signifie que l'animal en soi est abominable, pas qu'on lui érige une statue et que cette dernière le serait.

Enfin, il existe un seul verset où le mot "Shiquwts" n'est traduit ni par abomination, ni par idole., il se trouve dans Nahum et montre l'importance du mot original : *Je jeterai sur toi des impuretés (Shiquwts), je t'avilirai, et je te donnerai en spectacle* (Nahum 3.6). Ce verset nous dit donc en réalité : je jeterai sur toi des abominations ... Ce qui nous y est dit parle donc de jeter quelque chose de physique. Bien que cela ne nous éclaire pas forcément dans la compréhension de ce dont il s'agit, cela permet au moins d'en comprendre le sens général, qui se rapproche plus de la statue d'Ekron que l'Eternel a jeté à terre par deux fois.

En Grec ce mot ne prête pas à confusion, principalement en ce qu'il n'y a qu'une façon de le dire. Cette dernière portant tous les sens de la version Hébraïque.

b) Désolation / dévastateur.

b.1) Pour Daniel.

Le dévastateur (Shamem) dont parle Daniel est déjà plus cryptique, il existe dans une multitude de formes qui vont de la stupéfaction à la destruction pure et simple. Pourtant le sens de la désolation est le plus clair. Même l'étonnement de Daniel n'est là que pour nous parler de la dévastation intérieure qu'il ressentait face à la vision qu'il avait eue (Daniel 8.27 : *Moi, Daniel, je fus plusieurs jours languissant et malade ; puis je me levai, et je m'occupai des affaires du roi. J'étais étonné (Shamen) de la vision, et personne n'en eut connaissance*).

Dans la bouche de Daniel, tout ce qu'il dit est possible à son époque. Raison pour laquelle les mêmes versets désignent plusieurs temps différents, dont celui de la fin. C'est un tort de croire que lorsqu'une prophétie de la Parole de Dieu s'accomplit cela signifierait obligatoirement qu'elle ne puisse pas s'accomplir à nouveau. Ce qui est déjà été nous disait Salomon (Ecclésiaste 3.15 : *Ce qui est déjà été, et ce qui sera déjà été, et Dieu ramène ce qui est passé*) et c'est d'autant plus vrai pour les différentes prophéties que contient la Parole de Dieu. Aussi, lorsqu'on regarde le texte du prophète Daniel, il apparaît évident qu'il parle des temps de la fin. Il précise bien que : *Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, pour la honte éternelle* (Daniel 12.2). Ce qui atteste qu'il parle bien pour la fin des temps. Une fois qu'on comprend ça, alors on se doit de regarder ce qu'il nous dit avec un certain recul. N'oublions pas qu'il affirmait lui-même : *J'entendis, mais je ne compris pas* (Daniel 12.8). Il parle donc de choses qu'il ne comprend pas, et qui sont dès lors obligatoirement soumises au filtre de notre époque. Parmi ces choses qui doivent être remises dans le contexte de l'époque à laquelle elles auront lieu, se trouve le fait de voir cesser le sacrifice et l'offrande. Daniel appelle lui-même ce sacrifice : *le sacrifice perpétuel*. Or depuis le sacrifice de Jésus, c'est cela qui est devenu le seul sacrifice qui soit agréé par Dieu. Il n'y en a aucun autre. Le "dévastateur" ne peut pas faire cesser une chose qui n'a de toute manière aucune valeur, ce qui serait le sacrifice d'un temple reconstruit. Daniel parle de quelque chose de spirituel, mais il ne fait que décrire ce qu'il voit, pas ce qu'il sait. S'attacher à ce qu'il voit sans chercher le sens de ce que Dieu lui a montré est une erreur d'autant plus lourde que

beaucoup attendent désormais la reconstruction du temple de Salomon, alors que nous sommes le temple. En croyant cela ils proclament leur croyance dans ce que les sacrifices qui pourraient avoir lieu dans ce temple d'homme auraient la moindre importance pour Dieu, quand il a donné son fils unique en sacrifice une fois pour toutes. Plus aucun sacrifice n'est nécessaire, et ce dont nous parle Daniel n'est donc pas d'un sacrifice fait de mains d'hommes par des prêtres d'une fausse foi qui ne proclament pas Jésus. Daniel parle de nous qui sommes le temple de Dieu.

Dans sa bouche, le dévastateur n'est pas une personne, c'est un comportement, et c'est Jésus qui va nous le confirmer.

b.2) Pour Jésus.

☉ Matthieu 24.15 : *C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint, -que celui qui lit fasse attention !*

C'est ici la seule fois que Jésus va se référer au prophète Daniel. Il parlera par contre de "Désolation", et non du "dévastateur". Ce qui fait que s'il parle de la même chose, il n'en parle pas sous le même angle. Jésus continue les propos de Daniel. Le prophète parlait d'un péché particulier, et Jésus parle d'une conséquence particulière liée au péché mis en avant par Daniel.

On pense de suite, en lisant le mot "désolation", à une terre dévastée. Mais ça n'est pas l'unique sens en Grec. Si le sens général reste, il peut également désigner non pas un endroit géographique, mais une personne. L'un des sens en Grec faisant cas d'être "Abandonné des autres", "Privé de l'aide et de la protection des autres", "Comme un troupeau abandonné du berger" ou, finalement comme "une femme négligée par son mari, que son mari refuse". La notion de désolation reste la même, mais le sujet de la désolation change.

c) L'addition de Daniel et de Jésus.

L'expression "*l'abomination du dévastateur*" peut faussement nous faire comprendre qu'il s'agirait d'un dévastateur, en tant que personne, qui serait abominable. Donc un dévastateur qui serait une abomination. Mais c'est en réalité l'inverse. Abomination est ici le mot "Shiqquwts", qui est donc un comportement abominable lié à une chose représentée. Le dévastateur de son côté n'est pas une personne, mais un péché, ce que Daniel nous dit lui-même un tout petit peu plus tôt : *Pendant combien de temps s'accomplira la vision sur le sacrifice perpétuel et sur le péché dévastateur ?* (Daniel 8.13).

Donc "*l'abomination du dévastateur*" nous parle de quelque chose qui sera représenté et qui sera la source d'un péché dévastateur fait en son nom.

Il est vrai que le verset 27 du chapitre 9 du livre de Daniel semble personnifier le dévastateur. Dans ce verset, deux mentions vont dans cette direction. Tout d'abord : *le dévastateur commettra les choses les plus abominables* et ensuite : *jusqu'à ce que la ruine et ce qui a été résolu fondent sur le dévastateur*. Il est cependant parfaitement concevable qu'il fasse mention d'une personne adonnée à ce péché et qui en sera une parfaite représentation, quel qu'il soit. Par ailleurs, il est bien fait mention de ce que cette abomination du dévastateur sera dressée (Daniel 11.31 : *... et dresseront l'abomination du dévastateur*), ce qui tend une fois de plus à la désigner comme une représentation qui est la source d'un péché. Selon toute vraisemblance, la difficulté de compréhension vient de l'impossibilité de définir ce qu'est ce fameux péché. Il paraît censé que ce verset se réfère spécifiquement à la deuxième bête, qui est un être humain qui détournera de la foi la majorité des croyants et donc que le péché dévastateur dont nous parle Daniel, sera représenté par cette personne qu'il identifie dans le verset 27 comme le dévastateur. En d'autres termes, celui qui porte le péché dévastateur du chapitre 8.

On notera également que si le verset 26 parle de la venue du Messie et de la destruction de Jérusalem et du temple, alors le verset 27 qui nous parle de ce qui se passe ensuite ne peut pas parler du temple puisque ce dernier est déjà détruit. Donc le fait de faire cesser le sacrifice et l'offrande ne peuvent pas se référer à Jérusalem et au temple. Cela atteste qu'il est bien fait mention de Jésus, qui est à la fois le temple de Dieu (Jean 2.21 : *Mais il parlait du temple de son corps*), et le sacrifice perpétuel de Daniel, dont nous parle l'écrivain de l'épître aux Hébreux (Hébreux 7.27 : *il n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple, -car ceci, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même*).

Maintenant, lorsqu'on ajoute l'affirmation de Jésus sur le même sujet, on gagne une compréhension nouvelle de la notion de "dévastateur". Comme je le disais concernant la définition de "désolation", cela peut autant faire cas d'une désolation physique que d'une désolation spirituelle. Le péché dévastateur dont parle Daniel va donc provoquer une désolation. Or, si cela provoque la destruction d'une ville ça a beau être terrible, il n'en reste pas moins que ça n'est pas une abomination. Par contre, si cela éloigne de Dieu, alors c'en est une.

Lorsqu'on additionne ce que l'on apprend de Daniel et ce que l'on apprend de Jésus, on obtient l'information que dans les temps de la fin, il s'élèvera quelque chose qui éloignera les frères les uns des autres, qui fera que chacun sera séparé de sa famille spirituelle. Cette chose, quelle qu'elle soit, sera construite par l'homme puisqu'il la dressera. Cependant, cette érection ne se fera pas nécessairement physiquement. Lorsque le prophète Daniel nous parle de cela, il faut y voir le pendant de ce que Pierre nous annonçait en nous parlant de l'étoile du matin : *Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs* (2 Pierre 1.19). Daniel nous parle donc de quelque chose qui se lèvera dans le cœur des croyants et qui les éloignera du sacrifice perpétuel et de l'offrande. Une croyance qui éloignera de Dieu et guidera vers un faux-dieu, ce qui est ouvertement dénoncé comme étant une abomination par le prophète Osée (Osée 9.10 : *J'ai trouvé Israël comme des raisins dans le désert, J'ai vu vos pères comme les premiers fruits d'un figuier; Mais ils sont allés vers Baal Peor, Ils se sont consacrés à l'infâme idole, Et ils sont devenus abominables* (Shiqquwts) *comme l'objet de leur amour*). Et bien qu'on ne puisse pas affirmer qu'il s'agisse de cela, c'est déjà ce qui est en train de se passer, les croyants délaissent les relations fraternelles et se trouvent des "communautés" en lignes, des serviteurs en ligne, mais ils ne connaissent personne réellement, ils n'ont qu'un simulacre de relation avec des personnes dont ils ne connaissent rien et dont ils ne peuvent pas être sûrs de la conversion ou de la sincérité de l'appel. Seul compte le fait d'entendre ce qu'ils veulent entendre, et encore, ils veulent également que ce soit dit par les personnes qu'ils ont choisies. Et ensuite ils suivent aveuglément ceux qui leur ont dit ce qu'ils voulaient entendre, sans jamais rien vérifier dans la Parole de Dieu. Ils sont déjà dans une désolation croissante et dans un rejet de ce que Dieu a voulu. Bientôt ils ne percevront plus du tout Dieu et l'abomination sera totale. Mais ils ne la percevront pas plus. Et tout cela sans parler des vidéos pseudo-chrétiennes créées par IA, ou de l'interrogation des "IA Jésus" blasphématoires. Mais ces mêmes personnes prétendront toujours être vigilantes ...

La réalité est que l'abomination de la désolation est déjà en route, elle se lève petit à petit dans le cœur de beaucoup. Ce qui est mauvais vient du cœur. Lorsqu'elle sera personnifiée, d'une manière ou d'une autre, les masses croyantes seront prêtes à l'accepter avec le sourire, persuadées d'être dans la vérité, et elles continueront de se demander ce que peut bien être l'abomination de la désolation, tout en pointant du doigt ceux qui n'auront pas fait le même choix dévastateur qu'eux.

Finalement, comme je le disais plus tôt, le fait de FAIRE une abomination (Tow`ebah) nous fait devenir une abomination (Shiqquwts/Shaqats), et on retrouve le parallèle parfait avec ce que nous disait Jean alors qu'il affirmait que celui qui est en Jésus ne pèche pas (1 Jean 3.9)* et que nous avons tous des péchés (1 Jean 1.10)*. Pécher est un comportement et correspond à l'abomination comportementale (Tow`ebah), être pécheur ne signifie pas pécher, mais avoir péché, cela correspond donc au fait d'être devenu soi-même une abomination (Shiqquwts/Shaqats). Le seul péché étant d'avoir refusé Jésus (Jean 3.18)*, l'incroyant pèche et est pécheur, mais le croyant ne pèche plus tout en ayant toujours besoin de nettoyer les conséquences de sa vie passée.

* Les versets utilisés :

⊙ Jean 3.18 : *Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.*

⊙ 1 Jean 1.10 : *Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous.*

⊙ 1 Jean 3.9 : *Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.*

PARTICULARITÉ : LES ANIMAUX.

Dans le livre du Lévitique se trouve le passage parlant des animaux que les Hébreux devaient regarder comme impurs et de ceux qu'ils pouvaient manger. La mention de leur statue abominable est fréquente et se trouve toujours être celle de "Shiqquwts", donc des représentations. On note en effet que ces animaux sont 'abominables' en dehors du comportement de l'homme. Ça n'est donc pas le fait d'en manger qui les rend abominables (donc l'action), mais le fait qu'ils soient abominables qui interdit d'en manger.

Bien que les répétitions rendent le texte peu clair, on va ici le clarifier au regard de la notion d'abomination.

a) Les animaux terrestres.

Tout d'abord, les premiers animaux cités sont les animaux terrestres. Par automatisme on aurait tendance à penser que certains, tel le porc, devraient logiquement être abominables, cependant ça n'est pas du tout le cas. Dans la réalité, même si certains doivent être regardés comme impurs, aucun animal terrestre n'est abominable.

☉ Lévitique 11.1-8 : *L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et leur dit : 2 Parlez aux enfants d'Israël, et dites : Voici les animaux dont vous mangerez parmi toutes les bêtes qui sont sur la terre. 3 Vous mangerez de tout animal qui a la corne fendue, le pied fourchu, et qui rumine. 4 Mais vous ne mangerez pas de ceux qui ruminent seulement, ou qui ont la corne fendue seulement. Ainsi, vous ne mangerez pas le chameau, qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue: vous le regarderez comme impur. 5 Vous ne mangerez pas le daman, qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue : vous le regarderez comme impur. 6 Vous ne mangerez pas le lièvre, qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue : vous le regarderez comme impur. 7 Vous ne mangerez pas le porc, qui a la corne fendue et le pied fourchu, mais qui ne rumine pas : vous le regarderez comme impur. 8 Vous ne mangerez pas de leur chair, et vous ne toucherez pas leurs corps morts : vous les regarderez comme impurs.*

b) Les autres animaux.

Pour les animaux aquatiques, c'est le verset 10 qui nous résume la situation et cette fois, nous avons bien des animaux abominables.

☉ Lévitique 11.9-12 : *Voici les animaux dont vous mangerez parmi tous ceux qui sont dans les eaux. Vous mangerez de tous ceux qui ont des nageoires et des écailles, et qui sont dans les eaux, soit dans les mers, soit dans les rivières. 10 Mais vous aurez en abomination tous ceux qui n'ont pas des nageoires et des écailles, parmi tout ce qui se meut dans les eaux et tout ce qui est vivant dans les eaux, soit dans les mers, soit dans les rivières. 11 Vous les aurez en abomination, vous ne mangerez pas de leur chair, et vous aurez en abomination leurs corps morts. 12 Vous aurez en abomination tous ceux qui, dans les eaux, n'ont pas des nageoires et des écailles.*

Il en sera de même pour les animaux volants.

☉ Lévitique 11.13-19 : *Voici, parmi les oiseaux, ceux que vous aurez en abomination, et dont on ne mangera*

pas : l'aigle, l'orfraie et l'aigle de mer ; 14 le milan, l'autour et ce qui est de son espèce ; 15 le corbeau et toutes ses espèces ; 16 l'autruche, le hibou, la mouette, l'épervier et ce qui est de son espèce ; 17 le chat-huant, le plongeon et la chouette ; 18 le cygne, le pélican et le cormoran ; 19 la cigogne, le héron et ce qui est de son espèce, la huppe et la chauve-souris.

Et finalement pour les reptiles volants :

⊙ Lévitique 11.20-25 : *Vous aurez en abomination tout reptile qui vole et qui marche sur quatre pieds. 21 Mais, parmi tous les reptiles qui volent et qui marchent sur quatre pieds, vous mangerez ceux qui ont des jambes au-dessus de leurs pieds, pour sauter sur la terre. 22 Voici ceux que vous mangerez : la sauterelle, le solam, le hargol et le hagab, selon leurs espèces. 23 Vous aurez en abomination tous les autres reptiles qui volent et qui ont quatre pieds. 24 Ils vous rendront impurs : quiconque touchera leurs corps morts sera impur jusqu'au soir, 25 et quiconque portera leurs corps morts lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir.*

Et les reptiles non volants :

⊙ Lévitique 11.41-44 : *Vous aurez en abomination tout reptile qui rampe sur la terre : on n'en mangera point. 42 Vous ne mangerez point, parmi tous les reptiles qui rampent sur la terre, de tous ceux qui se traînent sur le ventre, ni de tous ceux qui marchent sur quatre pieds ou sur un grand nombre de pieds ; car vous les aurez en abomination. 43 Ne rendez point vos personnes abominables par tous ces reptiles qui rampent ; ne vous rendez point impurs par eux, ne vous souillez point par eux. 44 Car je suis l'Éternel, votre Dieu ; vous vous sanctifierez, et vous serez saints, car je suis saint ; et vous ne vous rendrez point impurs par tous ces reptiles qui rampent sur la terre.*

L'intégralité de ces occurrences fait mention de "Shiqquwts" (ou ses variantes) et ne parle donc pas de comportement mais de représentation. Ça nous parle d'animaux dans ce qu'ils sont, et pas dans ce qu'ils font. Ce qui explique le verset 43 qui nous dit *Ne rendez point vos personnes abominables*, ce qui bien que posant la conséquence d'une action, définit un statut de la personne l'ayant commis. Donc la définition de l'être et non la conséquence du faire.

Il existe deux passages particuliers dans le livre du Lévitique qui mettent en avant la notion d'abomination d'une manière qui peut être mal comprise. Les deux parlent exactement de la même chose et placent la notion d'abomination exactement au même endroit. Bien que longs, profitons du format pour tout de même les noter en entier.

○ Lévitique 18.1-25 : *L'Éternel parla à Moïse, et dit : 2 Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras: Je suis l'Éternel, votre Dieu. 3 Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte où vous avez habité, et vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays de Canaan où je vous mène : vous ne suivrez point leurs usages. 4 Vous pratiquerez mes ordonnances, et vous observerez mes lois : vous les suivrez. Je suis l'Éternel, votre Dieu. 5 Vous observerez mes lois et mes ordonnances : l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis l'Éternel. 6 Nul de vous ne s'approchera de sa parente, pour découvrir sa nudité. Je suis l'Éternel. 7 Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère. C'est ta mère: tu ne découvriras point sa nudité. 8 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père. C'est la nudité de ton père. 9 Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou née hors de la maison. 10 Tu ne découvriras point la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille. Car c'est ta nudité. 11 Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père. C'est ta sœur. 12 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père. C'est la proche parente de ton père. 13 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère. Car c'est la proche parente de ta mère. 14 Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père. Tu ne t'approcheras point de sa femme. C'est ta tante. 15 Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille. C'est la femme de ton fils : tu ne découvriras point sa nudité. 16 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère. C'est la nudité de ton frère. 17 Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille. Tu ne prendras point la fille de son fils, ni la fille de sa fille, pour découvrir leur nudité. Ce sont tes proches parentes : c'est un crime. 18 Tu ne prendras point la sœur de ta femme, pour exciter une rivalité, en découvrant sa nudité à côté de ta femme pendant sa vie. 19 Tu ne t'approcheras point d'une femme pendant son impureté menstruelle, pour découvrir sa nudité. 20 Tu n'auras point commerce avec la femme de ton prochain, pour te souiller avec elle. 21 Tu ne livreras aucun de tes enfants pour le faire passer à Moloc, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis l'Éternel. 22 Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination. 23 Tu ne coucheras point avec une bête, pour te souiller avec elle. La femme ne s'approchera point d'une bête, pour se prostituer à elle. C'est une confusion. 24 Ne vous souillez par aucune de ces choses, car c'est par toutes ces choses que se sont souillées les nations que je vais chasser devant vous. 25 Le pays en a été souillé; je punirai son iniquité, et le pays vomira ses habitants.*

Le deuxième passage se trouve dans Lévitique 20.10-26 et parle de la même chose. Je le mettrais plus bas.

Dans le passage cité, nous voyons que de nombreuses déviances sont citées, par contre, seule l'homosexualité est définie par le qualificatif d'abomination. On pourrait dès lors y voir une spécificité comparativement aux autres choses citées. Pourtant ça n'est pas le cas. On le comprend dans les versets qui suivent et qui souvent sont exclus de la réflexion sur ce passage. Dans les 5 versets qui suivent, l'Eternel conclut le passage dans les termes suivants :

○ Lévitique 18.26-30 : *Vous observerez donc mes lois et mes ordonnances, et vous ne commettrez aucune de ces abominations, ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous. 27 Car ce sont là toutes les abominations qu'ont commises les hommes du pays, qui y ont été avant vous ; et le pays en a été souillé. 28 Prenez garde que le pays ne vous vomisse, si vous le souillez, comme il aura vomi les nations qui y étaient avant vous. 29 Car tous ceux qui commettront quelqu'une de ces abominations seront retranchés du milieu de leur peuple. 30 Vous observerez mes commandements, et vous ne pratiquerez aucun des usages abominables qui se pratiquaient avant vous, vous ne vous en souillerez pas. Je suis l'Éternel, votre Dieu.*

Nous voyons donc ici à travers l'expression : aucune de ces abominations, que l'intégralité des déviances qui venaient d'être citées sont considérées comme des abominations et pas seulement l'homosexualité.

On peut ajouter à cette liste le fait de reprendre sa femme qui est allée vers un autre homme, qui est également une abomination :

⊙ Deutéronome 24.1-4 : *Lorsqu'un homme aura pris et épousé une femme qui viendrait à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de honteux, il écrira pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir remise en main, il la renverra de sa maison. 2 Elle sortira de chez lui, s'en ira, et pourra devenir la femme d'un autre homme. 3 Si ce dernier homme la prend en aversion, écrit pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir remise en main, la renvoie de sa maison ; ou bien, si ce dernier homme qui l'a prise pour femme vient à mourir, 4 alors le premier mari qui l'avait renvoyée ne pourra pas la reprendre pour femme après qu'elle a été souillée, car c'est une abomination devant l'Éternel, et tu ne chargeras point de péché le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage.*

Dans l'ensemble de ces passages, c'est le mot "Tow`ebah" qui est utilisé, donc l'abomination comportementale.

On trouve d'autres mentions de ce type d'abominations un peu partout dans la Parole de Dieu :

⊙ Ezéchiel 22.10-11 : *Au milieu de toi, on découvre la nudité du père ; au milieu de toi, on fait violence à la femme pendant son impureté. 11 Au milieu de toi, chacun se livre à des abominations (Tow`ebah) avec la femme de son prochain, chacun se souille par l'inceste avec sa belle-fille, chacun déshonore sa sœur, fille de son père.*

⊙ Ezéchiel 33.26 : *Vous vous appuyez sur votre épée, vous commettez des abominations (Tow`ebah), chacun de vous déshonore la femme de son prochain. Et vous posséderiez le pays !*

En résumé, tout ce qui est hors de l'union entre un homme et sa femme est une abomination aux yeux de l'Eternel. Ce qui ne signifie pas que ça ne puisse pas être réglé, mais qui indique l'horreur que cela représente, et si ça ne paraît pas être aussi grave à nos yeux, rappelons-nous du collyre de l'église de Laodicée (Apocalypse 3.18 : ... un collyre pour oindre tes yeux, afin que tu voies).

Le deuxième texte du Lévitique sur les rapports physiques.

⊙ Lévitique 20.10-26 : *Si un homme commet un adultère avec une femme mariée, s'il commet un adultère avec la femme de son prochain, l'homme et la femme adultères seront punis de mort. 11 Si un homme couche avec la femme de son père, et découvre ainsi la nudité de son père, cet homme et cette femme seront punis de mort : leur sang retombera sur eux. 12 Si un homme couche avec sa belle-fille, ils seront tous deux punis de mort; ils ont fait une confusion: leur sang retombera sur eux. 13 Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable ; ils seront punis de mort: leur sang retombera sur eux. 14 Si un homme prend pour femmes la fille et la mère, c'est un crime : on les brûlera au feu, lui et elles, afin que ce crime n'existe pas au milieu de vous. 15 Si un homme couche avec une bête, il sera puni de mort ; et vous tuerez la bête. 16 Si une femme s'approche d'une bête, pour se prostituer à elle, tu tueras la femme et la bête ; elles seront mises à mort : leur sang retombera sur elles. 17 Si un homme prend sa soeur, fille de son père ou fille de sa mère, s'il voit sa nudité et qu'elle voie la sienne, c'est une infamie ; ils seront retranchés sous les yeux des enfants de leur peuple: il a découvert la nudité de sa soeur, il portera la peine de son péché. 18 Si un homme couche avec une femme qui a son indisposition, et découvre sa nudité, s'il découvre son flux, et qu'elle découvre le flux de son sang, ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple. 19 Tu ne découvriras point la nudité de la soeur de ta mère, ni de la soeur de ton père, car c'est découvrir sa proche parente : ils porteront la peine de leur péché. 20 Si un homme couche avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle; ils porteront la peine de leur péché, ils mourront sans enfant. 21 Si un homme prend la femme de son frère, c'est une impureté ; il a découvert la nudité de son frère: ils seront sans enfant. 22 Vous observerez toutes mes lois et toutes mes ordonnances, et vous les mettrez en pratique, afin que le pays où je vous mène pour vous y établir ne vous*

vomisse point. 23 Vous ne suivrez point les usages des nations que je vais chasser devant vous; car elles ont fait toutes ces choses, et je les ai en abomination. 24 Je vous ai dit : C'est vous qui posséderez leur pays ; je vous en donnerai la possession : c'est un pays où coulent le lait et le miel. Je suis l'Éternel, votre Dieu, qui vous ai séparés des peuples. 25 Vous observerez la distinction entre les animaux purs et impurs, entre les oiseaux purs et impurs, afin de ne pas rendre vos personnes abominables par des animaux, par des oiseaux, par tous les reptiles de la terre, que je vous ai appris à distinguer comme impurs. 26 Vous serez saints pour moi, car je suis saint, moi, l'Éternel ; je vous ai séparés des peuples, afin que vous soyez à moi.

PARTICULARITÉ : LES FAUX DIEUX.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est le mot "Tow`ebah" qui est le plus utilisé dans les passages parlant de faux-dieux. Le sens de ces quelques versets pourrait en être impacté.

⦿ Deutéronome 13.12-14 : *Si tu entends dire au sujet de l'une des villes que t'a données pour demeure l'Éternel, ton Dieu : 13 Des gens pervers sont sortis du milieu de toi, et ont séduit les habitants de leur ville en disant : Allons, et servons d'autres dieux ! des dieux que tu ne connais point 14 tu feras des recherches, tu examineras, tu interrogeras avec soin. La chose est-elle vraie, le fait est-il établi, cette abomination (Tow`ebah) a-t-elle été commise au milieu de toi,*

C'est donc le comportement qui est mis en avant par le mot abomination, pas les faux dieux.

⦿ Deutéronome 27.15 : *Maudit soit l'homme qui fait une image taillée ou une image en fonte, abomination (Tow`ebah) de l'Éternel, œuvre des mains d'un artisan, et qui la place dans un lieu secret ! Et tout le peuple répondra, et dira : Amen !*

Ici également, l'abomination c'est l'ouvrage et non l'œuvre. Ca ne parle pas d'un homme qui a fait une abomination, mais de ce que le fait de faire en lui-même en est une. C'est pour cela qu'il précise : *œuvre des mains d'un artisan.*

⦿ Deutéronome 29.16-17 : *Vous savez de quelle manière nous avons habité dans le pays d'Égypte, et comment nous avons passé au milieu des nations que vous avez traversées. 17 Vous avez vu leurs abominations (Tow`ebah) et leurs idoles, le bois et la pierre, l'argent et l'or, qui sont chez elles.*

Ici, c'est donc : vous avez vu leurs comportements abominables et leurs idoles.

⦿ Deutéronome 32.16 : *Ils ont excité sa jalousie par des dieux étrangers, Ils l'ont irrité par des abominations (Tow`ebah) ;*

Une fois de plus, cela parle de comportement. Ils l'ont irrité en se comportant de manières horribles.

⦿ 1 Rois 21.25-26 : *Il n'y a eu personne qui se soit vendu comme Achab pour faire ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, et Jézabel, sa femme, l'y excitait. 26 Il a agi de la manière la plus abominable (Tow`ebah), en allant après les idoles, comme le faisaient les Amoréens, que l'Éternel chassa devant les enfants d'Israël.*

C'est le fait d'aller vers les idoles qui est abominable. Faire ce que les idoles disent de faire l'est également, mais cela ne parle pas de ça ici, simplement d'aller vers elle.

⊙ 2 Chroniques 34.33 : *Josias fit disparaître toutes les abominations (Tow`ebah) de tous les pays appartenant aux enfants d'Israël, et il obligea tous ceux qui se trouvaient en Israël à servir l'Éternel, leur Dieu. Pendant toute sa vie, ils ne se détournèrent point de l'Éternel, le Dieu de leurs pères.*

Josias a donc fait cesser des comportements abominables dans tous les pays lui appartenant. Cela ne parle pas de statues de faux dieux.

⊙ Esdras 9.1-2 : *Après que cela fut terminé, les chefs s'approchèrent de moi, en disant: Le peuple d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites ne se sont point séparés des peuples de ces pays, et ils imitent leurs abominations (Tow`ebah), celles des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amoréens. 2 Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et ont mêlé la race sainte avec les peuples de ces pays; et les chefs et les magistrats ont été les premiers à commettre ce péché.*

Et dans cet exemple, c'est une fois de plus d'une folie comportementale dont il est question.

Par contre dans les trois exemples qui suivent, l'abomination ne désigne pas un comportement, mais une représentation. Il y a cependant une particularité dans le troisième passage :

⊙ 1 Rois 11.5-7 : *Salomon alla après Astarté, divinité des Sidoniens, et après Milcom, l'abomination (Shiqquwts) des Ammonites. 6 Et Salomon fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, et il ne suivit point pleinement l'Éternel, comme David, son père. 7 Alors Salomon bâtit sur la montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Kemosch, l'abomination (Shiqquwts) de Moab, et pour Moloc, l'abomination (Shiqquwts) des fils d'Ammon.*

Les abominations dans ce passage sont spécifiquement des statues de ces trois faux-dieux. Ce sont des abominations en raison des comportements qu'elles induisent. Un comportement indépendant d'un culte c'est "Tow`ebah", et un comportement par soumission à un culte, c'est "Shiqquwts".

⊙ 2 Rois 23.24 : *De plus, Josias fit disparaître ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir, et les théraphim, et les idoles, et toutes les abominations (Shiqquwts) qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, afin de mettre en pratique les paroles de la loi, écrites dans le livre que le sacrificateur Hilkija avait trouvé dans la maison de l'Éternel.*

Ce passage fonctionne en complément de celui que je donnais plus tôt de 2 Chroniques 34.33. Ici il s'agit de détruire des statues, alors que dans 2 Chroniques il s'agissait de faire cesser des comportements.

⊙ Osée 9.10 : *J'ai trouvé Israël comme des raisins dans le désert, J'ai vu vos pères comme les premiers fruits d'un figuier ; Mais ils sont allés vers Baal Peor, Ils se sont consacrés à l'infâme idole, Et ils sont devenus abominables (Shiqquwts) comme l'objet de leur amour.*

Ce verset est particulier. Ce sont les comportements d'Israël qui les ont fait devenir des abominations. Ils sont allés vers des abominations et en conséquence de quoi ils sont eux même devenus des abominations. Ce verset ne parle donc pas de comportements, mais bien de la représentation de l'abomination.

Il existe encore de très nombreux versets, mais pour la plupart, le contexte permet de faire la distinction.

DIVERS

Voici pèle-mêle des versets permettant de définir certains comportements étant des abominations ou faisant de nous des abominations.

Avoir dans sa maison une chose abominable nous rend abominables.

⦿ Deutéronome 7.26 : *Tu n'introduiras point une chose abominable dans ta maison, afin que tu ne sois pas, comme cette chose, dévoué par interdit; tu l'auras en horreur (Shaqats), tu l'auras en abomination (Shaqats), car c'est une chose dévouée par interdit.*

Occuper la position d'un homme pour une femme et d'une femme pour un homme.

⦿ Deutéronome 22.5 : *Une femme ne portera point un habillement d'homme, et un homme ne mettra point des vêtements de femme; car quiconque fait ces choses est en abomination (Tow`ebah) à l'Éternel, ton Dieu.*

Le salaire d'une prostituée ou le prix d'un chien.

⦿ Deutéronome 23.18 : *Tu n'apporteras point dans la maison de l'Éternel, ton Dieu, le salaire d'une prostituée ni le prix d'un chien, pour l'accomplissement d'un vœu quelconque; car l'un et l'autre sont en abomination (Tow`ebah) à l'Éternel, ton Dieu.*

L'escroquerie.

⦿ Deutéronome 25.13-16 : *Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de poids, un gros et un petit. 14 Tu n'auras point dans ta maison deux sortes d'épha, un grand et un petit. 15 Tu auras un poids exact et juste, tu auras un épha exact et juste, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. 16 Car quiconque fait ces choses, quiconque commet une iniquité, est en abomination (Tow`ebah) à l'Éternel, ton Dieu.*

⦿ Proverbes 11.1 : *La balance fausse est en horreur (Tow`ebah) à l'Éternel, Mais le poids juste lui est agréable.*

⦿ Proverbes 6.16-19 : *Il y a six choses que hait l'Éternel, Et même sept qu'il a en horreur (Tow`ebah) ; 17 Les yeux hautains, la langue menteuse, Les mains qui répandent le sang innocent, 18 Le cœur qui médite des projets iniques, Les pieds qui se hâtent de courir au mal, 19 Le faux témoin qui dit des mensonges, Et celui qui excite des querelles entre frères.*

L'apparence de la foi.

☉ Proverbes 28.9 : *Si quelqu'un détourne l'oreille pour ne pas écouter la loi, Sa prière même est une abomination (Tow`ebah).*

☉ Esaïe 1.12-18 : *Quand vous venez vous présenter devant moi, Qui vous demande de souiller mes parvis ? 13 Cessez d'apporter de vaines offrandes : J'ai en horreur (Tow`ebah) l'encens, Les nouvelles lunes, les sabbats et les assemblées ; Je ne puis voir le crime s'associer aux solennités. 14 Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes ; Elles me sont à charge ; Je suis las de les supporter. 15 Quand vous étendez vos mains, je détourne de vous mes yeux ; Quand vous multipliez les prières, je n'écoute pas : Vos mains sont pleines de sang. 16 Lavez-vous, purifiez-vous, Otez de devant mes yeux la méchanceté de vos actions ; Cessez de faire le mal. 17 Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, Protégez l'opprimé ; Faites droit à l'orphelin, Défendez la veuve. 18 Venez et plaidons ! dit l'Éternel. Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige ; S'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine.*

☉ Jérémie 7.9-11 : *Quoi! dérober, tuer, commettre des adultères, Jurer faussement, offrir de l'encens à Baal, Aller après d'autres dieux que vous ne connaissez pas ! ... 10 Puis vous venez vous présenter devant moi, Dans cette maison sur laquelle mon nom est invoqué, Et vous dites: Nous sommes délivrés!... Et c'est afin de commettre toutes ces abominations ! (Tow`ebah) 11 Est-elle à vos yeux une caverne de voleurs, cette maison sur laquelle mon nom est invoqué ? Je le vois moi-même, dit l'Éternel.*

LES CHOSES QUE L'ÉTERNEL A EN ABOMINATION.

Relations sexuelles hors union d'un homme et de sa femme : Lévitique 18.10-26 + Ezéchiel 22.11

L'homme inique : Job 15.16

Les hommes de sang et de fraude : Psaumes 5.7

Le pervers : Proverbes 3.32

Les yeux hautains : Proverbes 6.17

La langue menteuse : Proverbes 6.17

Les mains qui répandent le sang innocent : Proverbes 6.17

Le cœur qui médite des projets iniques : Proverbes 6.18

Les pieds qui se hâtent de courir au mal : Proverbes 6.18

Le faux témoin qui dit des mensonges : Proverbes 6.19

Et celui qui excite des querelles entre frères : Proverbes 6.19

La fausse balance : Proverbes 11.1

Les pervers de cœur : Proverbes 11.20

Les lèvres menteuses : Proverbes 12.22

Le sacrifice des méchants : Proverbes 15.8 + Proverbes 21.27

La voie du méchant : Proverbes 15.9

Les machinations de l'inique : Proverbes 15.26

Le cœur orgueilleux : Proverbes 16.5

Celui qui condamne le juste : Proverbes 17.15

Celui qui justifie le coupable : Proverbes 17.15

Poids et poids, épha et épha : Proverbes 20.10 + Proverbes 20.23

La prière de celui qui n'écoute pas la loi : Proverbes 28.9

L'encens apporté par l'inique : Esaïe 1.13

Offrir de l'encens à de faux dieux : Jérémie 44.4-5 + Jérémie 7.9-10

Le vol : Jérémie 7.9-10

Le meurtre : Jérémie 7.9-10

L'adultère : Jérémie 7.9-10

La parole trompeuse : Jérémie 7.9-10